

Gestion des eaux pluviales

3 décembre 2021

Les prescriptions de gestion des eaux pluviales s'appliquent à toute construction, extension, installation, ouvrage ou travaux ayant pour effet la création d'une emprise au sol ou d'une surface imperméabilisée d'au moins 40 m².

Pour plus d'information

Retrouvez toutes les informations relatives à la gestion des eaux pluviales sur le site internet de [Nantes Métropole](#).

Contact

Urbanisme

Hôtel de ville,
Place Marcellin Verbe
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 61

[Écrire](#)

Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi toute la journée

■

- [Contact](#)